

## Chapitre 31

### CHANGEMENTS D'APRÈS-GUERRE DANS LES PRIX ET LES COÛTS

Le présent chapitre porte sur les augmentations qui se sont produites après la guerre dans le prix des machines agricoles et des pièces. Dans cette appréciation, nous tenons compte de l'ensemble des changements qui se sont produits dans les salaires, dans le prix des matières brutes et dans la productivité de cette industrie. L'exemple de certaines autres industries et celui d'autres pays nous sert de point de comparaison.

L'évaluation exacte des changements survenus dans le prix d'une machine agricole moderne pour une période prolongée est extrêmement difficile. Les machines agricoles sont devenues de plus en plus complexes et perfectionnées. La puissance moyenne d'un tracteur vendu au Canada est passée de quelque 19 CV à la fin de la guerre, à 63 CV environ aujourd'hui. Dans les Prairies, les chiffres correspondants sont de moins de 20 CV à plus de 83 CV. De plus, le tracteur qui, en 1945 n'était guère plus qu'un moteur, quatre roues, une transmission et une simple barre d'attelage s'est vu doté d'un système hydraulique; aujourd'hui il est normalement muni d'une barre d'attelage à trois points et possède des mécanismes de transfert de poids beaucoup plus élaborés. Les moteurs diesel ont remplacé les moteurs à essence; ces tracteurs sont souvent munis d'un servo-direction, d'une transmission automatique et d'autres améliorations. Des changements similaires bien que moins extrêmes se sont produits pour de nombreuses autres machines agricoles. Cependant, l'indice des prix qui mesure le changement des prix aux cours d'une certaine période de temps doit d'une manière ou d'une autre englober et incorporer ces différences. En général, la méthode utilisée pour les indices de prix conventionnels consiste à évaluer les changements de prix pour des machines partiellement identiques pour quelques années à la fois en reliant ces changements entre eux pour de plus longues périodes. Lorsqu'une machine sort sur le marché avec une nouvelle caractéristique, tel un système hydraulique, celle-ci sera généralement facultative au cours des premières années. C'est pourquoi le prix d'une machine, sans la nouvelle caractéristique, peut être obtenu pour fin de comparaison avec celui d'une machine identique de l'année précédente. Après quelques années, la nouvelle option peut faire partie de l'équipement standard.

Dans les années qui suivent, on peut alors faire la comparaison pour une machine incorporant la nouvelle caractéristique. Ainsi, on peut maintenir une évaluation permanente des changements de prix au cours des années pour une machine pratiquement identique. Si un changement important survient dans les modèles, la comparaison des prix peut devenir plus difficile. On peut alors demander à l'entreprise d'indiquer à quel prix le nouveau modèle aurait pu être vendu s'il avait été disponible l'année précédente. L'augmentation de prix peut parfois être évaluée d'après les changements apportés, pour les sociétés qui n'ont pas changé de modèle cette année-là. Ainsi, en principe, on essaie de mesurer ce qui, dans un sens, représente une simple augmentation de prix, c'est-à-dire le changement de prix qui ne s'accompagne d'aucun changement de la qualité. Le résultat nous amène au plus à une évaluation approximative.

Il est aussi évident que les indices officiels des prix n'ont pas pour but d'évaluer tous les changements qui peuvent avoir, pour l'agriculteur, une grande influence sur la valeur d'une machine. Les progrès de la métallurgie, des méthodes de lubrification modernes ou les améliorations apportées aux filtres à air, peuvent accroître de façon effective la durée d'un tracteur. Le Bureau fédéral de la statistique ne dispose pas du personnel nécessaire pour évaluer ces changements et ne cherche nullement à mesurer les variations de qualité de cette nature. L'installation de roulements à billes scellés à une moissonneuse-batteuse peut diminuer le temps que le cultivateur doit passer à lubrifier sa machine et permet ainsi d'accroître de façon effective sa journée de travail à l'époque de la moisson et d'améliorer le rendement de sa moissonneuse-batteuse. Les machines auto-propulsées peuvent permettre de réduire les pertes de grain lors de l'ensemencement du champ. On pourrait citer bien d'autres exemples. La Commission a cherché à mesurer les effets de ces améliorations pour un certain nombre de machines de base. Malheureusement, les recherches entreprises dans ce domaine n'ont pas donné des résultats qui pourraient être publiés avec certitude. Sans doute des améliorations importantes ont été apportées à presque toutes les machines que les agriculteurs utilisent, mais la Commission est dans l'impossibilité de faire une évaluation précise de l'importance de ces améliorations.

En bref, les indices officiels des prix sont établis pour évaluer un groupe de machines de qualité constante. Du fait que ces machines changent sans cesse, il est difficile, en pratique, d'isoler avec certitude le simple changement de prix. L'amélioration, comme la détérioration de la qualité, peuvent échapper à toute analyse. Dans l'ensemble, la Commission est d'avis que la qualité a été grandement améliorée même s'il n'est guère facile de la mesurer.

Théoriquement, il serait possible d'évaluer en profondeur les changements survenus dans les prix de la machinerie agricole. On pourrait essayer d'évaluer le coût de certaines opérations agricoles en supposant que la technologie étrangère à la machinerie, comme les variétés de semences, l'emploi des engrais et les méthodes de culture, n'aient pas varié. Cette évaluation tiendrait compte des effets produits par le changement de méthode pour la récolte du blé (de la batteuse-lieuse à la

moissonneuse-batteuse); l'adoption du tracteur qui a remplacé le cheval; la tendance vers les machines plus complexes utilisées de nos jours qui remplacent peu à peu les anciens petits tracteurs et la substitution de la faucheuse et de la râteleuse aux anciennes méthodes de fenaison ainsi que d'autres changements. Une très grande part de la contribution apportée par les progrès réalisés par la technologie dans le domaine des machines agricoles s'est traduite par le remplacement des anciennes machines par des nouvelles. Un indice de prix mesurant le changement des prix d'un nombre fixe de machines de qualité constante néglige entièrement ce genre d'amélioration.

Même si nous n'avons pas cherché à mesurer les effets de ce genre de changement sur les prix agricoles, une indication approximative de leur importance est fournie au tableau 31.1 indiquant les changements survenus dans les besoins en heures-homme par acre ou par tête de bétail sous forme de chiffres et ce aux États-Unis depuis la période de 1910-1914. Même si toute cette réduction de besoins en heures-homme n'est pas simplement le fait des améliorations, les progrès réalisés par la technologie en matière de machinerie sont sans doute à l'origine d'une grande partie de leur diminution.

TABLEAU 31.1—HEURES-HOMME NÉCESSAIRES PAR ACRE OU PAR TÊTE DE BÉTAIL POUR CERTAINES RÉCOLTES ET ANIMAUX, ÉTATS-UNIS, PÉRIODES CHOISIES 1910-1914 À 1963-1967

	1910- 1914	1925- 1929	1935- 1939	1945- 1949	1955- 1959	1963- 1967
Heures-homme par acre						
Blé	15.2	10.5	8.8	5.7	3.8	2.9
Maïs en grains	35.2	30.3	28.1	19.2	9.9	6.1
Fourrage	11.9	12.0	11.3	8.4	6.0	5.5
Pommes de terre	76.0	73.1	69.7	68.5	53.1	45.9
Betteraves sucrières	128.0	109.0	98.0	85.0	51.0	35.0
Fèves de soya	—	15.9	11.8	8.0	5.2	4.8
Vaches laitières:						
Heures-homme par vache	146	145	148	129	109	84
Pondeuses:						
Heures-homme par 100 pondeuses	—	218	221	240	175	107
Poulets à griller:						
Heures-homme par 100 poulets	—	32	30	29	23	14

Source: Ministère de l'Agriculture des États-Unis, *Agricultural Statistics*, 1968, tableaux 665 et 666.

La réduction des besoins en heures-homme pour les différentes cultures est particulièrement frappante. Dès les années 1963-1967, les États-Unis produisaient du blé en y consacrant moins de 3 heures-homme par acre alors qu'il en fallait plus de 15 en 1910-1914. Pour la production du maïs en grain, la réduction est encore

plus extraordinaire: de 35 heures-homme par acre en 1910-1914 à 6.1 en 1963-1967. Des réductions toutes aussi importantes bien que moindres ont été enregistrées pour les fèves de soya, le fourrage, les pommes de terre et les betteraves sucrières. Pour les produits animaux, les réductions sont généralement moins fortes mais toujours importantes. Pour les poulets à griller et les pondeuses, les besoins en heures-homme sont la moitié à peu près de ce qu'ils étaient en 1925-1929; pour les vaches laitières, la diminution a été de 40 p. 100. On peut penser que des changements similaires ont eu lieu aussi au Canada car la machinerie agricole utilisée dans les deux pays était largement comparable.

### Indices des prix officiels de la machinerie agricole

On peut évaluer les prix de la machinerie agricole à divers niveaux de transaction. Pour établir les indices, on a très souvent recours à la *liste des prix de détail conseillés*, soit le prix qui est généralement indiqué sur les listes de prix établies par les sociétés. Les prix de liste sont utilisés pour le groupe des machines agricoles selon *Indice des prix pour le nombre de produits et de services utilisés par les cultivateurs* du Bureau fédéral de la statistique. Le prix de détail est normalement le point de départ des discussions entre l'agriculteur et le détaillant. En fait, l'agriculteur obtient en général une remise sur le prix fixé. On ne possède aucun renseignement direct sur les changements qui se produisent à la longue dans le prix réel payé par l'agriculteur. En fait, le prix payé par celui-ci est bien difficile à préciser car dans de nombreuses ventes des échanges entrent en ligne de compte et la valeur de tout échange est affaire de jugement. Une évaluation approximative de la différence observée par les détaillants dans les ventes au-dessous du prix affiché peut être obtenue d'après les relevés d'exploitation du détaillant qui fournissent des renseignements sur la marge bénéficiaire obtenue sur leurs ventes de matériel neuf ou usagé. Ce genre d'évaluation est indiqué ci-dessous.

*Le prix net de gros ou le prix au détaillant* représente un autre palier de prix. C'est le prix facturé par la société au détaillant après diverses allocations. Le prix au détaillant est habituellement cité sous la forme d'une remise sur le prix de vente. En outre, celui-ci reçoit généralement une prime selon le volume de ses ventes. Il peut aussi recevoir une remise supplémentaire pour prompt paiement. Actuellement le prix facturé au détaillant est en moyenne 27 p. 100 au-dessous du prix de vente, il se compose d'un escompte pour reprise de 23. p. 100 et d'une prime de volume de 4 p. 100 environ. La ristourne accordée varie souvent d'une société à l'autre et elle a changé au cours des années. Le tableau 31.2 fournit quelques renseignements sur les montants des ristournes actuelles et sur les changements qui se sont produits au cours des années d'après-guerre pour un certain nombre de sociétés importantes. Il n'existe aucun indice de prix au Canada indiquant les changements survenus dans les prix nets au détaillant au cours des années. Cependant, l'indice américain des prix de gros des machines agricoles est en fait un indice des prix nets au détaillant.

Un autre palier qui sert à mesurer les prix est celui du *prix net de vente à l'usine*. Nombre de sociétés expédient les machines agricoles de l'usine aux

TABLEAU 31.2—ESCOMPTE SUR FACTURE CONSENTIS AUX DÉTAILLANTS  
(AVANT LA PRIME POUR RÉSULTATS EXCEPTIONNELS)  
POUR LES MACHINES AGRICOLES, PRINCIPALES SOCIÉTÉS, CANADA, 1948 À 1968

<u>Société</u>	<u>Année</u>	<u>Pourcentage de l'escompte</u>	
Allis-Chalmers	1955 à 1960	20 (25 pour les moteurs et les unités de puissance) 20,23,26 selon la sorte de machine	
	1960 à 1968		
J. I. Case	1948 à 1958	18.8 (moyenne)	
	1959 à 1968	23 (moyenne)	
John Deere	1948 à 1955	16	
	1956 à 1963	20	
	1964 à 1968	23	
Ford	1948 à 1953	20	
	1954 à 1955	25	
	1956 à 1959	20	
	1960 à 1968	20	
International Harvester	1948 à 1959	20	
	1960 à 1968	22	
Massey-Ferguson	1950 à 1951	15	
	1952	16	
	1953 à 1957	17,5	
	1958 à 1968	23	
Oliver, Cockshutt		<u>Ouest</u>	<u>Est</u>
	1962	23	23
	1963	20	23
	1964	20	23
	1965	20	23
	1966	20	23

Actuellement 23 p. 100 dans l'Est et l'Ouest.

Source: Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles, Questionnaire # 2, objet: Politique de distribution et opérations.

entrepôts de leurs propres succursales ou, dans certains cas, directement au détaillant. Du fait que cela nécessite le transfert de la machine d'une succursale de la société à une autre ce n'est pas une transaction comme telle et, partant, ce n'est pas en réalité un prix de marché. Lorsque la machine franchit la frontière canadienne, soit comme exportation, soit comme importation, le prix établi influera sur la division des bénéfices de la société entre le Canada et l'autre pays et présentera un intérêt évident pour le ministère du Revenu national. Toutefois, et comme le Rapport le démontre par ailleurs, la base qui sert à établir les prix de

transfert semble différer sensiblement d'une société à l'autre, et semble être fixée de façon assez arbitraire. Pour le groupe des machines agricoles, l'indice des prix de vente de l'industrie canadienne semble être selon toute apparence un indice des prix de transfert.

En résumé, les indices de prix publiés au Canada et aux États-Unis font état, soit des prix conseillés au détail, soit des prix nets de gros, c'est-à-dire les prix facturés au détaillant, soit des prix de transfert de l'industrie. Aucun de ces indices ne fait état du prix réel payé par les agriculteurs. Une comparaison des variations de prix enregistrées au Canada et aux États-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale donne les résultats suivants:

<u>Canada</u>		<u>États-Unis</u>		
<u>Prix de détail à l'agriculteur</u>	<u>Indice des prix de vente de l'industrie</u>	<u>Prix de détail à l'agriculteur</u>	<u>Prix net de gros</u>	
(1945 = 100)	(1956 = 100)	(1945 = 100)	(1945 = 100)	(1956 = 100)
1945	100	100	100	
1949	138	153	149	
1952	170	175	167	
1956	181	100	185	100
1967	262	123	262	233
				133

Sans être entièrement comparables, les deux indices officiels des prix de détail à l'agriculteur révèlent qu'une hausse semblable a eu lieu au Canada et aux États-Unis dans les années d'après-guerre. En 1967, l'indice dans les deux pays (sur la base de 1945 = 100) est au même niveau de 262. Dans les deux cas, en 1945 et en 1967, la valeur du dollar canadien était bien au-dessous de celle du dollar américain. Le taux de change officiel était de \$1.10 canadien pour \$1 américain en 1945 et de \$1.08 canadien en 1967. L'indice américain, un élément de l'indice des prix payés par les agriculteurs, est établi d'après un relevé des détaillants à qui on a demandé d'indiquer les prix des machines agricoles types achetées par les agriculteurs de la région. Du fait que ces machines ne sont pas identifiées de façon précise d'une année à l'autre, on croit que l'indice peut surévaluer la hausse des prix sur des machines de caractéristiques constantes. Les agriculteurs ont maintenant tendance à acheter des machines dotées de plus d'équipement facultatif et de caractéristiques particulières. On croit généralement que ces prix sont les prix de vente suggérés, mais cela même n'est pas sûr. L'indice canadien des prix des machines agricoles aux agriculteurs est un élément de l'indice des prix du BFS sur le nombre des produits et services qu'utilisent les agriculteurs. Jusqu'à une date très récente, il était principalement un indice des prix de détails d'un groupe établi de machinerie de caractéristiques constantes. Lorsque des changements sont apportés aux machines, on essaie de déterminer le changement dans la qualité qui fait suite à l'addition d'un nouvel équipement facultatif ou de caractéristiques particulières.

Cependant, l'indice est établi d'après les prix que les sociétés de machines agricoles fournissent directement et les renseignements ont été recueillis auprès de deux sociétés seulement.

Les données extraites des relevés du détaillant sur les marges d'exploitation indiquent qu'en moyenne les machines agricoles se vendent actuellement à 15 p. 100 environ au-dessous du prix affiché, alors que, tout de suite après la guerre elles se vendaient au prix affiché et même au-dessus du prix affiché. Si l'indice officiel des prix aux agriculteurs est redressé pour cette différence dans les résultats d'exploitation du détaillant, on obtient les résultats suivants:

	Marge du détaillant sur les machines neuves ou usagées en tant que pourcentage des machines neuves seulement	Prix à l'agri- culteur en tant que pourcentage de liste <sup>1</sup>	Prix de détail à l'agriculteur	Prix à l'agri- culteur redres- sé pour les remises au détaillant
1945	21.8 <sup>2</sup>	102	100	100
1949	19.9	100	138	135
1952	17.4	97	170	162
1956	16.0	95	181	169
1967	10.8	85	262	218

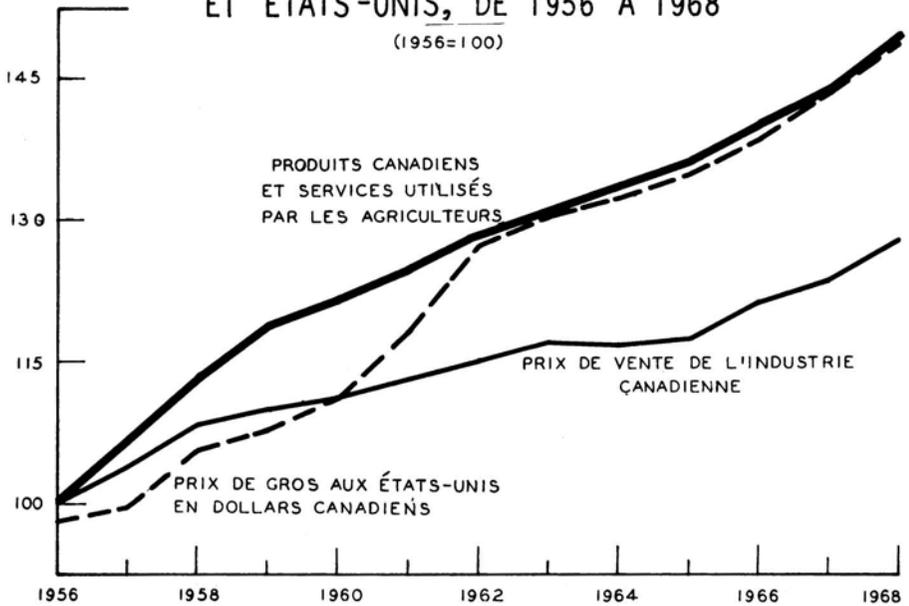
Comme les chiffres des deux dernières colonnes l'indiquent, et après l'allocation pour la plus petite marge bénéficiaire du détaillant, la hausse de l'indice officiel des prix des machines agricoles au Canada entre 1945 et 1967 est réduite de 162 à 118 p. 100. Une hausse de 118 p. 100 correspond davantage à la hausse de 133 p. 100 au cours de la même période révélée par l'indice des prix de gros aux États-Unis. Ce dernier est un indice de type conventionnel qui cherche à mesurer les variations de prix d'un groupe de machines agricoles de caractéristiques constantes. De nouvelles machines sont ajoutées au groupe de temps à autre et les anciennes sont éliminées mais on ne permet pas que ces changements dans les éléments aient une influence sur la mesure du changement de prix. Aucun indice équivalent pour les prix de gros n'est disponible pour le Canada.

Pour la période qui s'est écoulée depuis 1956, le BFS a publié un indice des prix de vente des machines agricoles qui mesure le prix net des machines au départ de l'usine. Une comparaison de cet indice avec l'indice américain des prix de gros des machines agricoles et de l'équipement, convertis en dollars canadiens au taux officiel de change indique une importante disparité dans le comportement des deux indices (graphique 31.1). En outre, on ne peut guère attribuer cette différence à une différence dans la composition des deux indices. L'indice canadien n'englobe que les machines fabriquées au Canada et pour cette raison les tracteurs

<sup>1</sup>Évalué en supposant que l'escompte commercial du détaillant était 20 p. 100 environ de 1945 à 1956 et de 23 p. 100 en 1967.

<sup>2</sup>Les données se rapportent à l'année 1947. Les données pour toutes les années sont tirées de *Cost of Doing Business Study*, National Farm & Power Equipment Dealers Association (St. Louis, Mo.), publication annuelle.

GRAPHIQUE 31.1-COMPARAISON DES INDICES DE  
PRIX DES MACHINES AGRICOLES, CANADA  
ET ÉTATS-UNIS, DE 1956 À 1968



en sont exclus. Les tracteurs représentent environ 35 p. 100 de l'indice américain des prix de gros et des indices de prix des machines agricoles et de l'équipement. Cependant, la hausse des prix relative aux tracteurs et aux autres machines agricoles a été assez similaire. La hausse des prix pour les tracteurs entre 1956 et 1967 a été de 35.9 p. 100 et pour les autres machines agricoles de 36.2 p. 100. La différence entre les deux indices doit être due principalement au fait que l'un est un indice des prix de transfert quelque peu arbitraires qui n'ont aucune portée sur le marché, alors que l'autre représente les prix auxquels les machines sont vendues sur le marché aux détaillants. Au graphique 31.1, on doit noter qu'à la suite de la dévaluation du dollar canadien en 1961 et en 1962, l'indice américain des prix de gros en dollars canadiens s'alignait très étroitement sur l'indice canadien des prix au cultivateur.

L'écart entre ces deux indices pour la période écoulée depuis 1956 est très important, la comparaison suivante le démontrant:

	Dollars canadiens	Dollars américains
	(1956 = 100)	
Indice américain des prix de gros	146.2	133.0
Prix de vente de l'industrie canadienne	123.5	112.8

Ainsi, que la comparaison soit faite en dollars canadiens ou américains, la hausse de l'indice américain des prix de gros de la machinerie agricole et de l'équipement a été au moins deux fois plus forte que l'augmentation enregistrée par les indices des prix de vente de l'industrie canadienne des machines agricoles. Puisqu'une large part de la production canadienne est exportée, une grande partie de cette différence ne doit être que le reflet de la base choisie par les sociétés canadiennes pour déterminer les prix de transfert à leurs compagnies américaines associées.

**Hausse d'après-guerre dans les prix des tracteurs et des moissonneuses-batteuses**

Les indices américains des prix de gros et des prix de tracteurs de ferme ou de jardin ont grimpé d'un tiers de 1947 à 1956 et de 42 p. 100 encore entre 1956 et 1968. Si cette hausse est convertie en dollars canadiens aux taux de change officiels cela signifie une augmentation de 30 p. 100 environ au Canada de 1947 à 1956 et une autre augmentation de 53 p. 100 depuis 1956. Ces indices sont les suivants:

Indice Américain des Prix de Gros des Tracteurs de Ferme et de Jardin

	<u>Dollars canadiens</u>	<u>Dollars américains</u>
1947	77	76
1956	100	100
1968	153	142

Afin de fournir des renseignements plus détaillés sur la hausse récente des prix des tracteurs, la Commission a évalué les changements survenus dans les prix de ces derniers selon les principaux groupes de puissance pour des tracteurs pratiquement semblables pour la période écoulée entre 1956 et 1968. Étant donné que le nombre des modèles de tracteurs inclus dans l'indice ont très peu changé en termes de puissance au cours de la période étudiée, les prix sont indiqués en termes de prix par puissance à la prise de force. Lorsque l'équipement facultatif qui est inclus dans les données des dernières années n'était pas disponible les années précédentes, le coût de cet équipement la première année a été utilisé pour ces mêmes années. Les résultats pour chacune des sept catégories de tracteurs sont indiqués au tableau 31.3. Un indice pour tous les groupes qui accorde à chaque classe de puissance en chevaux-vapeur un poids égal, indique une augmentation d'un peu plus de 34 p. 100 de 1961 à 1968.

Pour les moissonneuses-batteuses, aucune norme de spécification ou de division appropriée pour les catégories de taille n'était disponible. C'est pourquoi un groupe représentatif de huit différents modèles de moissonneuses-batteuses vendues en 1969 a été établi et retracé grâce aux spécifications de la société et au moyen des prix, année par année jusqu'à l'introduction du modèle en question. A ce point, un modèle précédent doté des mêmes caractéristiques ou de caractéristiques semblables par rapport à la dimension du batteur, de la surface de séparation et de la surface de nettoyage a été sélectionné et les séries ont été retracées en se servant de ce modèle précédent. Des caractéristiques secondaires comme le tablier de levage, la largeur du

TABLEAU 31.3—INDICES DES PRIX DES TRACTEURS ÉTABLIS PAR LA COMMISSION D'APRÈS  
LES LISTES DE PRIX DE LA SOCIÉTÉ<sup>1</sup>, 1956 À 1968  
(1961 = 100)

	1956	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Groupe I (6 modèles, 4 sociétés) (30 à 45 CV à la PDF)	79.09	100.0	102.91	107.67	109.65	112.72	113.74	116.41	123.72
Groupe II (4 modèles, 3 sociétés) (45 à 60 CV à la PDF)	86.85	100.0	106.76	109.28	114.37	115.63	119.15	122.81	130.19
Groupe III (4 modèles, 4 sociétés) (60 à 75CV à la PDF)	85.32	100.0	117.46	119.67	121.19	125.78	126.11	128.20	135.22
Groupe IV (2 modèles, 2 sociétés) (75 à 90CV à la PDF)		100.0	108.14	106.50	112.51	114.34	116.67	121.97	124.98
Groupe V (4 modèles, 4 sociétés) (90 à 100 CV à la PDF)		100.0	113.61	120.98	124.18	127.03	129.32	133.93	135.84
Groupe VI (2 modèles, 2 sociétés) (100 à 115 CV à la PDF)							124.68 <sup>2</sup>	139.23	141.76
Groupe VII (2 modèles, 2 sociétés) (Plus de 115 CV à la PDF)				112.82 <sup>2</sup>	128.64	132.42	143.09	142.13	146.89
Tous tracteurs— Poids égaux	83.75	100.0	109.77	112.82	118.42	121.32	124.68	129.24	134.09
Poids 1968 <sup>3</sup>	83.51	100.0	108.63	112.31	116.06	118.81	121.09	124.83	130.85

<sup>1</sup> En tout, 24 modèles de tracteurs. Listes des prix effectifs pour quatre des principales sociétés (1967) pour chaque groupe utilisé 1966-1968; pour les autres années National Farm & Power Equipment Dealers' Association, *Official Tractor and Farm Equipment Guide* (St. Louis, Mo.), années diverses.

<sup>2</sup> Inscrit à la moyenne des autres groupes de tracteurs de l'année.

<sup>3</sup> Indices pour les nouveaux modèles, évalués aussi selon les facteurs de poids de 1968.

tablier, le système hydraulique et les dimensions des pneus ont été maintenues tout au long de la période analysée. Les résultats de cette analyse pour chaque modèle de moissonneuse-batteuse étudié et une moyenne pour les huit modèles sont fournis par le tableau 31.4.

Une comparaison des indices de prix des tracteurs et des moissonneuses-batteuses établie par la Commission avec d'autres indices de prix disponibles pour les tracteurs et les moissonneuses-batteuses est fournie au tableau 31.5. Ces autres indices comprennent les indices de prix pour les tracteurs et les moissonneuses-batteuses établis sur la base des données de prix que les sociétés ont fourni au Bureau fédéral de la statistique comme base d'établissement de leur indice des prix des machines agricoles (en tant qu'élément de l'indice des produits et des services utilisés par les agriculteurs); ces indices sont établis d'après un relevé non encore publié des détaillants de machines agricoles et, pour les moissonneuses-batteuses seulement d'après le sous-indice des prix de vente de l'industrie. Les indices américains officiels de prix de gros pour les tracteurs et les moissonneuses-batteuses sont aussi indiqués. En général, les indices de la Commission révèlent une hausse des prix sensiblement plus importante pour les tracteurs et les moissonneuses-batteuses que celle qui est enregistrée dans les données fournies au BFS par les deux sociétés. Les indices de prix de la Commission dénotent aussi une hausse plus marquée que celle qui ressort du relevé des détaillants. Ces derniers indices, toutefois, tiennent compte des remises consenties sur les prix de détail, alors que les chiffres de la Commission ne s'appliquent que pour les prix de vente officiels. Ainsi ces deux groupes de chiffres d'indice ne sont pas entièrement comparables. Pour les moissonneuses-batteuses, les prix indiqués dans l'indice de la Commission sont beaucoup plus importants que ceux indiqués dans l'indice des prix de vente de l'industrie. Comme nous l'avons souligné précédemment dans ce chapitre, pour la machinerie agricole, ce dernier est principalement un indice des prix de transfert des machines d'une division à l'autre de la même société. Comme tels, ces prix n'ont qu'une signification plutôt restreinte.

La hausse des prix plus importante des indices des prix de la Commission par rapport à celle qui ressort des données fournies au BFS par les sociétés de machines agricoles pour les tracteurs et pour les moissonneuses-batteuses marque le besoin de renforcer la base des indices officiels et de les rendre moins dépendants des renseignements fournis par un si petit nombre de sociétés. La Commission a déjà discuté de cette question avec les représentants du Bureau fédéral de la statistique.

Sauf pour les indices des détaillants, tous ces prix sont des prix de vente conseillés au détail. On pense que les prix qui sont réellement payés par les agriculteurs en 1968 leur sont inférieurs de 15 p. 100 ou plus. En 1956, par contre, le prix payé par les agriculteurs s'établissait à 95 p. 100 du prix de détail. Une allocation pour ce déclin dans la marge du détaillant diminue la hausse survenue entre 1956 et 1968 dans le prix moyen de tous les tracteurs de 60 à 43 p. 100, et l'augmentation dans le prix moyen des moissonneuses-batteuses au cours de la même période de 73 à 55 p. 100.

TABLEAU 31.4—INDICES DES PRIX DES MOISSONNEUSES-BATTEUSES ÉTABLIS PAR LA COMMISSION D'APRÈS LES LISTES DE PRIX DE LA SOCIÉTÉ POUR HUIT MODÈLES DE MOISSONNEUSES-BATTEUSES

(1961 = 100)

	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Modèle 1	76.24	81.86	87.45	94.95	97.22	100.00	107.61	109.74	119.84	123.82	128.55	123.36	133.54	143.39
Modèle 2						100.00	103.32	106.59	108.54	112.02	114.30	131.39	138.32	149.46
Modèle 3									117.05 <sup>1</sup>	120.47	122.22	117.88	127.42	136.64
Modèle 4									117.05 <sup>1</sup>	119.61	119.61	136.12	142.16	147.40
Modèle 5	82.63	86.59	91.13	94.54	100.00	100.00	109.51	112.22	118.29	122.46	126.57	131.79	138.87	145.91
Modèle 6			92.26 <sup>1</sup>	95.89	100.00	100.00	109.67	112.90	119.72	124.44	128.61	135.10	146.13	150.90
Modèle 7				95.86 <sup>1</sup>	95.86	100.00	113.77	117.70	119.87	128.16	133.96	139.49	148.90	148.90
Modèle 8							108.78 <sup>1</sup>	112.46	116.03	123.75	126.05	130.59	130.59	150.21
Toutes moissonneuses-batteuses	79.43	84.23	90.28	95.31	98.27	100.00	108.27	111.94	117.05	121.84	124.98	130.71	138.24	146.60

<sup>1</sup> Inscrite à la moyenne des autres moissonneuses-batteuses de l'année.

TABLEAU 31.5 – COMPARAISON DES INDICES DES PRIX DES MACHINES AGRICOLES: BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, U.S. BUREAU OF LABOR STATISTICS, ET INDICES ÉTABLIS PAR LA COMMISSION D'APRÈS LES LISTES DE PRIX DE LA SOCIÉTÉ (1961 = 100)

	Tracteurs					Moissonneuses-batteuses				
	BFS		U.S. Bureau of Labor Statistics, moyenne annuelle <sup>1</sup>	Établis par la Commission d'après les listes de prix de la société		BFS			U.S. Bureau of Labor Statistics, moyenne annuelle <sup>3</sup>	Établis par la Commission d'après les listes de prix de la société
	Prix de la Société	Relevé des détaillants		Prix de la société	Relevé des détaillants	L.P.V.I. <sup>2</sup>				
	(pondérés)		(poids égaux)	(poids 1968)	(pondérés)				(Huit modèles)	
1956	77.0	n.d.	82.5	83.75	83.51	84.4	n.d.	88.1	82.7	80.25
1957	85.1	n.d.	84.4	n.d.	n.d.	85.0	n.d.	91.7	84.0	85.09
1958	88.1	90.2	89.0	n.d.	n.d.	92.7	91.4	96.6	90.1	90.21
1959	93.2	93.8	91.6	n.d.	n.d.	96.9	95.4	97.5	91.4	95.07
1960	96.3	96.0	94.3	n.d.	n.d.	99.7	97.8	98.2	95.0	95.07
1961	100.0	100.0	100.0	100.00	100.00	100.0	100.0	100.0	100.0	100.00
1962	102.6	104.8	108.5	109.77	108.63	104.1	105.6	101.6	107.4	108.95
1963	104.8	109.4	111.4	112.82	112.31	108.1	109.1	103.1	110.2	112.10
1964	107.3	113.8	113.4	108.42	116.06	108.7	112.8	101.8	112.6	117.49
1965	108.3	117.9	116.4	121.32	118.81	110.5	117.2	102.1	117.0	119.48
1966	111.2	123.0	120.1	124.68	121.09	115.0	122.2	105.8	121.1	125.43
1967	116.9	127.1	122.9	129.24	124.83	119.7	125.2	108.0	126.2	131.19
1968	122.5	130.3	127.6	134.09	130.85	123.6	128.6	112.1	132.7	138.72
1969			133.7					116.4	135.2	147.15

<sup>1</sup> Indices obtenus d'après les moyennes non pondérées de quatre tracteurs puissance CV (01-04) dont il est fait rapport de 1956 à 1960, continuation des trois plus hautes catégories plus addition de la catégorie de tracteurs diesel (05) 1961 à 1966. L'indice moyen ainsi obtenu est converti en dollars canadiens aux taux moyens de la Banque du Canada de la mi-journée pour l'année.

<sup>2</sup> Indice de prix de vente de l'industrie.

<sup>3</sup> Renseignements fournis par U.S. Bureau of Labor Statistics, Conversion en dollars canadiens aux taux moyens de la Banque du Canada de la mi-journée pour l'année.

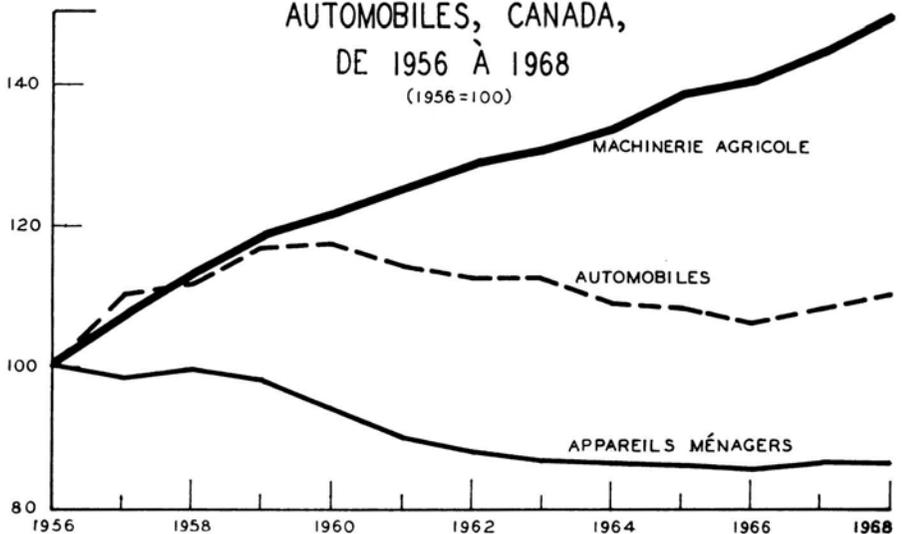
En termes des prix de 1961 égalant 100, l'indice des prix redressé pour les variations enregistrées dans les marges des détaillants en 1968 s'établirait à 126.6 pour les tracteurs et à 138.8 pour les moissonneuses-batteuses. Même si ces deux chiffres se rapprochent davantage de 122.5 et de 123.6 des indices du BFS pour ces deux machines, il faut reconnaître que ce résultat est entièrement fortuit. Ces derniers indices ont pour but d'indiquer les variations dans les prix conseillés au détail plutôt que celles dans les prix réels payés par les agriculteurs.

Enfin, il doit être noté que les indices de prix pour les moissonneuses-batteuses et les tracteurs établis par la Commission à partir des prix de vente au détail de la société sont extraits de la liste des prix publiée plus tard au cours de l'année. Ils mesurent des prix qui s'appliquent normalement pour la saison des ventes suivante.

#### Comparaisons des variations de prix pour les machines agricoles et autres produits durables

Les prix des machines agricoles ont beaucoup plus augmenté au cours des dernières années que ceux d'autres produits durables qui sont fabriqués à partir des mêmes matières premières et pour lesquels les producteurs ont enregistré les mêmes augmentations de salaires. Comme nous le voyons au graphique 31.2, le prix de

GRAPHIQUE 31.2-COMPARAISON DES INDICES DE  
PRIX À L'ACHETEUR FINAL, MACHINERIE  
AGRICOLE, APPAREILS MÉNAGERS,  
AUTOMOBILES, CANADA,  
DE 1956 À 1968  
(1956=100)

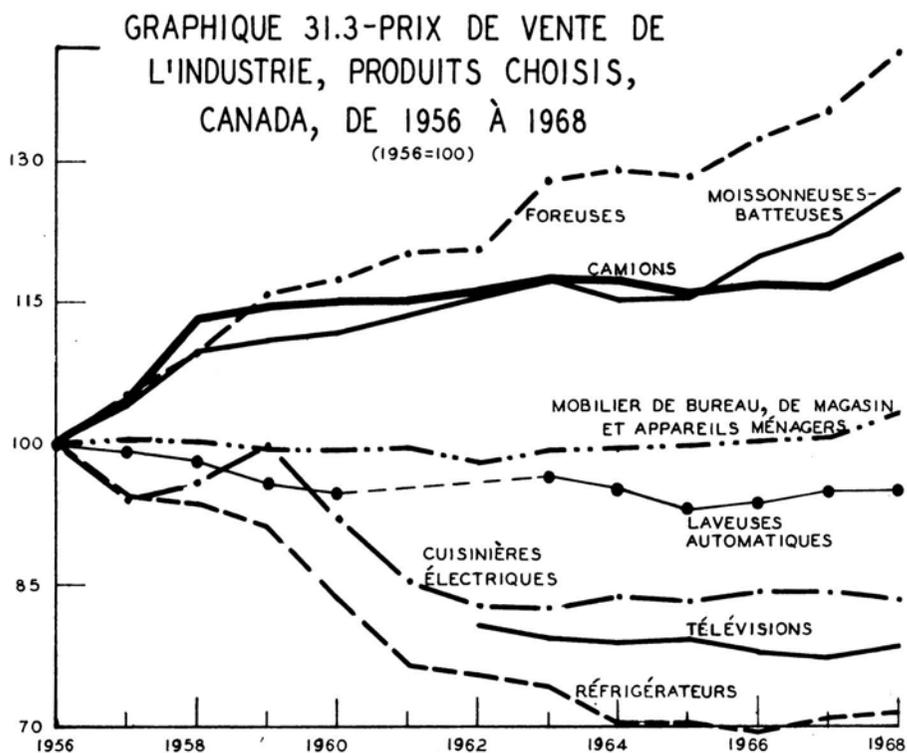


NOTA : LES PRIX DE LA MACHINERIE AGRICOLE SONT LES PRIX DE LISTE INDICQUÉS PAR L'INDICE DES PRODUITS ET SERVICES UTILISÉS PAR LES AGRICULTEURS. LES PRIX D'AUTOMOBILES ET DES APPAREILS SONT CEUX RAPPORTÉS PAR LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, PRIX ET INDICES DE PRIX, DE 1956 À 1968.

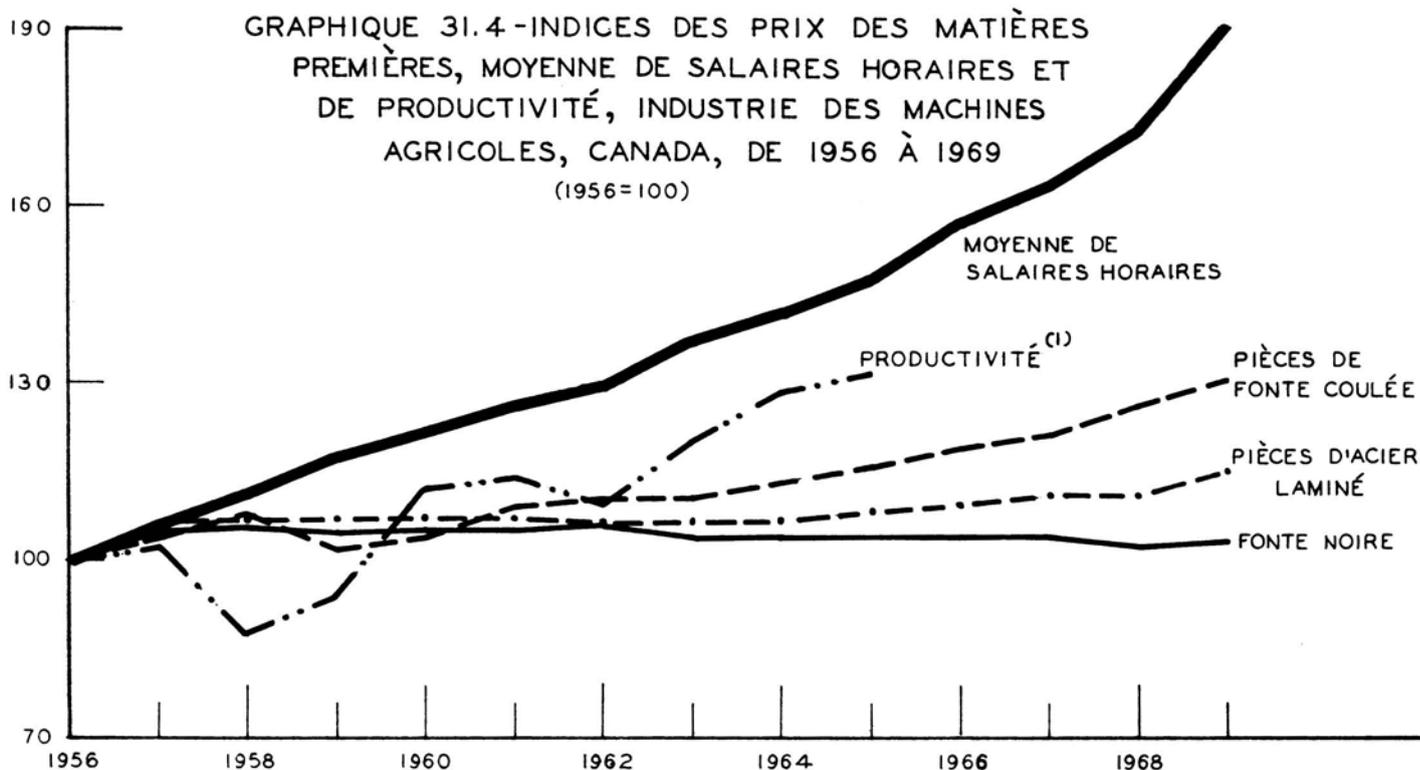
détail des automobiles ne s'est élevé que de 10 p. 100 entre 1956 et 1968. Au cours de la même période, le prix des articles ménagers a subi une baisse d'environ 14 p. 100. Par contre, pour les machines agricoles, l'indice officiel des prix aux agriculteurs s'est élevé de presque 50 p. 100. Même en tenant compte du fait de la réduction de la marge bénéficiaire du détaillant au cours de cette période, l'indice redressé reflète encore une augmentation de 34 p. 100 environ sur les machines agricoles.

La même situation se retrouve si on examine les prix de ventes de l'industrie pour certains des principaux produits fabriqués par celle-ci (graphique 31.3). Les prix des téléviseurs, des réfrigérateurs de ménage, des cuisinières électriques et des laveuses automatiques ont tous diminué dans une proportion variant de 5 à 28.5 p. 100 entre 1956 et 1968. Le matériel de bureau, de magasin, les articles ménagers ont augmenté de 3 p. 100 environ et le prix des camions de 20 p. 100. Au cours de la même période, le prix des moissonneuses-batteuses a augmenté de 27 p. 100 et le prix des foreuses de 41.6 p. 100.

Le graphique 31.4 illustre la situation en matière de prix de revient qui confronte les fabricants de machines agricoles. Cette industrie a dû absorber une



SOURCE : BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, INDICES DES PRIX DE VENTE DE L'INDUSTRIE, 1956-1959, N° DE CAT. 62-515 ET RAPPORT MENSUEL, PRIX ET INDICES DES PRIX, N° DE CAT. 62-002.



(1) VALEUR AJOUTÉE EN DOLLARS CONSTANTS PAR HEURE-HOMME PAYÉE.

SOURCE: BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, INDICES DES PRIX DE VENTE DE L'INDUSTRIE 1956-1959,  
N° DE CAT. 62-515 ET RAPPORT MENSUEL, PRIX ET INDICES DES PRIX, N° DE CAT. 62-002.

hausse des salaires horaires moyens versés aux employés de la production, de 91 p. 100 entre 1956 et 1969. D'autre part, la hausse des prix de certaines matières premières de base de l'industrie a été des plus modestes. Les produits d'acier laminé n'ont augmenté que de 15 p. 100 entre 1956 et 1969 et la fonte noire seulement de 3 p. 100. Beaucoup plus importante a été la hausse des moulages de fonte grise, presque de 31 p. 100. L'accroissement sensible de la productivité a permis de compenser en partie ces hausses des prix de revient. Les évaluations préparées pour la Commission indiquent que la valeur additionnelle par heure-homme versée dans l'industrie et mesurée en dollars constants s'est accrue de 32 p. 100 de 1956 à 1966. Toutefois cette évaluation doit être considérée avec beaucoup de réserve. Les ventes de l'industrie ont décliné au milieu des années 1950 et la productivité de l'industrie en 1956 était apparemment au-dessous du niveau enregistré quelques années auparavant.

Après l'étude de ces témoignages, l'on peut se demander pourquoi les prix des produits de l'industrie des machines agricoles ont tant augmenté par rapport aux prix des automobiles, des principaux produits et des appareils du même genre. Un grand nombre des produits de l'industrie sont devenus beaucoup plus complexes avec l'avènement des systèmes hydrauliques, des transmissions perfectionnées, des moteurs diesel, des mécanismes de perception et des directions servo-commandées. Des modifications similaires bien que moins compliquées ont été apportées aux automobiles.

La principale différence entre les machines agricoles, les automobiles et autres produits semblables réside dans le volume des ventes possibles pour le fabricant. Au fur et à mesure que les fermes s'agrandissent leur nombre décroît. Ces fermes moins nombreuses mais plus importantes nécessitent l'utilisation de machines plus puissantes, mais le nombre annuel des tracteurs et des autres produits vendus est allé en diminuant. Ces dernières années, l'industrie automobile, en Amérique du Nord, a produit quelque 8 ou 9 millions de voitures. Par contre, la production totale des tracteurs de ferme et des tracteurs industriels sur roues en Amérique du Nord au cours de ces dernières années n'a pas dépassé le chiffre de 250,000. La production annuelle d'automobiles de *General Motors* dépasse le chiffre de 5 millions. En 1966, la production annuelle de *Massey-Ferguson* le plus grand producteur international, s'établissait à 154,000 unités. Alors que le volume de production automobile s'est accru, celui des tracteurs et de nombreuses autres machines agricoles est allé en déclinant. Entre 1953 et 1967, la production des tracteurs en Amérique du Nord est tombée de 390,000 à 242,000. Ainsi, à l'inverse de l'industrie automobile qui pouvait bénéficier des économies d'échelle qui vont de pair avec une production à grande échelle, l'industrie des machines agricoles a dû faire face à un déclin du volume de production. Même s'il n'y a aucune preuve concluante à ce sujet, il semble des plus probables que ce facteur a joué un rôle contraire en empêchant l'industrie des machines agricoles de parvenir au même palier de croissance productive que celui de l'industrie automobile et des autres industries.

Jusqu'à un certain point, l'industrie a cherché à trouver son équilibre, prise entre la hausse des salaires, celles des matières premières et la diminution du volume

de production, en tentant de rationaliser plus complètement ses opérations sur une base internationale. Les modifications apportées par *Ford* et *Massey-Ferguson* dans leurs opérations sur le marché des tracteurs ont été décrites dans des chapitres précédents. Il semble vraisemblable que l'industrie continuera dans cette voie dans les années qui viendront. Ainsi pour les principaux produits, comme les tracteurs et les moissonneuses-batteuses, la tendance récente vers des sociétés plus importantes et moins nombreuses qui rationaliseront leur production sur une base internationale se poursuivra vraisemblablement.

### Les prix des pièces des machines agricoles

Aucune donnée officielle n'était disponible pour les prix des pièces des machines agricoles. Pour obtenir des renseignements sur ce qui s'était passé dans ce domaine, il a fallu que la Commission prépare son propre indice des prix des pièces. Malheureusement, ce manque de données nous a contraints à limiter cet indice à la période entre 1963 et 1967. Une société a été cependant en mesure de fournir un indice des prix de ses pièces pour les années passées jusqu'en 1959. Pour trois principales sociétés, l'indice a été établi sur un échantillon de 200 pièces, choisies pour représenter les pièces à mouvement lent ainsi que les pièces à mouvement rapide. Pour la quatrième entreprise, on s'est servi du propre indice de cette société fondé sur une étude générale. Le tableau 31.7 représente la décomposition de l'échantillonnage par les différents volumes de ventes des pièces pour une société. Un indice de l'industrie pour les années 1963 à 1967 a été préparé en pondérant l'indice des prix des pièces de chaque société individuelle par la valeur-dollar de ses ventes de pièces en 1966. L'indice qui en est résulté et les sous-indices pour chaque société sont indiqués au tableau 31.6.

L'indice pondéré de quatre sociétés révèle une hausse du prix des pièces de 16 p. 100 entre 1963 et 1967. C'est sensiblement plus que la hausse de 10.4 p. 100 enregistrée au cours de cette période pour les prix de vente au détail des machines agricoles. Il y a eu cependant une variation marquée dans la hausse des prix rapportée pour les quatre différentes sociétés. Ainsi pour trois sociétés, la hausse enregistrée au cours de cette période s'établissait entre 6 et 12.3 p. 100. La quatrième société a rapporté une hausse des prix de 25.3 p. 100, soit plus que le double de toute autre société individuelle. Cette société a affirmé qu'une partie de cette hausse des prix était due aux effets à retardement de la dévaluation du dollar canadien. La plupart de ces changements se sont produits entre 1965 et 1967 et ils se rapportaient aux pièces à mouvement lent ainsi qu'à celles à mouvement rapide. Cependant, les prix des pièces à mouvement le plus rapide, ceux du groupe I, qui seraient l'objet de la plus vive concurrence de la part des manufacturiers de pièces adaptables, n'ont augmenté que de 13 p. 100, soit moins de la moitié du pourcentage enregistré pour les autres groupes.

La société qui a fait rapport des variations dans les prix de ses pièces pour la période la plus longue, de 1959 à 1967, a enregistré une hausse de 30 p. 100 dans ces prix au cours de cette période. Au cours de cette même période, la hausse des

TABLEAU 31.6—INDICE DU PRIX DES PIÈCES DE MACHINES AGRICOLES DE QUATRE PRINCIPALES SOCIÉTÉS, CANADA, 1963 À 1967

(1963 = 100)

	A	B	C	D	Indice pondéré
1963	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1964	102.7	103.3	100.0	102.2	101.6
1965	98.4	104.3	103.9	105.4	103.8
1966	103.1	103.3	117.4	108.5	110.5
1967	110.0	106.0	125.3	112.3	116.0

Nota: La société D a aussi fourni un indice se rapportant aux années 1959 à 1963 comme il suit: 1959, 86.6; 1960, 89.1; 1961, 91.8; 1962, 97.0; 1963, 100.0.

TABLEAU 31.7—MÉTHODE DE SÉLECTION PAR ÉCHANTILLON POUR LE PRIX DES PIÈCES DE MACHINES AGRICOLES

Groupe	Volume des ventes	Quantité du nombre de pièces en groupe	Pourcentage des ventes en dollars	Importance de l'échantillon (nombre de pièces)	Proportion d'échantillon
1	5,000 et plus	885	24.7	32	1/28
2	3,000 à 4,999	606	9.2	11	1/55
3	1,000 à 2,999	2,300	17.1	34	1/68
4	500 à 999	2,595	12.1	25	1/104
5	300 à 499	2,429	7.7	17	1/143
6	100 à 299	7,675	14.1	51	1/150
7	1 à 99	53,830	15.3	30	1/1,794

Source: Ces données indiquent la manière utilisée pour appliquer la méthode d'échantillonnage pour une société participante.

machines agricoles atteignait 22 p. 100. Ainsi pour la période la plus courte de 1963 à 1967 et la période la plus longue de 1959 à 1967, il est prouvé que les prix des pièces des machines agricoles ont augmenté plus que les prix des nouvelles machines.

Il est recommandé que le Bureau fédéral de la statistique poursuive la tâche entreprise et publie régulièrement l'indice des prix des pièces établi par la Commission.

Toute explication de la hausse plus forte des prix des pièces au cours des dernières années par rapport aux prix des machines finies reste du domaine spéculatif. Selon la société *Massey-Ferguson*, les pièces non-compétitives, celles qui ne s'adaptent qu'aux machines de *Massey-Ferguson*, ont leur prix de vente fixé d'après le prix de revient multiplié par trois<sup>1</sup>. Ce prix peut varier, si le spécialiste chargé d'établir les prix juge qu'il ne correspond pas au prix d'autres pièces du même genre. Pour les pièces concurrentielles, on tient compte également du prix auquel on peut obtenir la pièce des autres fournisseurs.

<sup>1</sup>Massey-Ferguson Industries Limited, mémoire présenté à la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles, Ottawa, 8 janvier 1968, vol. II, ch. VI.

Une analyse de la hausse des prix des pièces qui s'est produite entre 1963 et 1967 démontre que les prix des pièces à mouvement lent ont augmenté davantage que ceux des pièces à mouvement rapide. Cependant, cette tendance n'est pas complètement uniforme. Les chiffres établis pour une moyenne non-pondérée de la hausse des prix rapportée par trois grandes entreprises à partir des pièces à mouvement rapide et suivies par les pièces à mouvement lent sont les suivants:

	<u>Pour cent</u>		<u>Pour cent</u>
Groupe 1	9	Groupe 5	11
Groupe 2	11	Groupe 6	15
Groupe 3	13	Groupe 7	19
Groupe 4	18	Tous les groupes	14

Ainsi, les deux groupes de pièces à mouvement rapide soit les groupes 1 et 2 indiquent des hausses de prix de 9 et 11 p. 100, alors que les deux groupes de pièces à mouvement lent enregistrent des augmentations de 15 et 19 p. 100. Du fait que les groupes de pièces à mouvement lent englobent sans doute un bon nombre de pièces de machines plus anciennes, une révision systématique des prix a dû être faite pour un grand nombre de ces pièces. Plusieurs sociétés ont indiqué qu'il leur en coûte environ 15 p. 100 de la valeur d'un stock de pièces pour le garder en magasin pendant une année. Ceci comprend les intérêts sur l'argent investi, les frais d'entreposage, les frais d'étiquetage, de nettoyage et de graissage des pièces. Ainsi, pour les pièces à mouvement lent qui ne sont pas fabriquées tous les ans ou qui sont fabriquées en une seule fois pour répondre à tous les besoins, il y aurait une hausse graduelle du prix de revient au cours des années. Cependant ces 15 p. 100 ne s'ajouteraient sans doute qu'au prix de revient que l'on évalue à un tiers environ du prix de vente. En réalité, l'emploi automatique de cette formule d'établissement des prix aurait pour résultat d'aligner les prix de vente sur l'augmentation du prix de revient.

Une comparaison sur le plan international de la hausse des prix des machines agricoles pendant ces dix dernières années, au Canada, aux États-Unis, dans plusieurs pays d'Europe occidentale, en Australie et au Japon est établie au tableau 31.8. Du fait, que dans plusieurs pays l'inflation a suivi des courbes différentes, les comparaisons sont faites à la fois en valeurs monétaires courantes et en valeurs monétaires constantes, c'est-à-dire pour un indice qui tient compte de la hausse des prix au consommateur dans chaque pays. Une étude de ces données indique des hausses de prix largement divergentes, presque nulles en Italie, elles atteignent quelques 56 p. 100 en Belgique. Au Canada, ces hausses ont été assez importantes et seulement 5 pays sur un groupe de 14 nous dépassent dans ce domaine. En termes de valeurs monétaires constantes, les résultats varient pareillement. L'écart va d'une réduction d'environ 28 p. 100 en Italie à une hausse de presque 25 p. 100 en Belgique. La hausse est de 15 p. 100 environ au Canada, et elle n'est dépassée que par deux des autres pays du groupe. Il ne faut pas attacher trop d'importance à cette comparaison car on ne dispose que de très peu de renseignements sur la construction et la comparabilité des divers indices.

TABLEAU 31.8—COMPARAISON SUR LE PLAN INTERNATIONAL DES INDICES DE PRIX DES MACHINES AGRICOLES, PAYS CHOISIS, EN VALEURS MONÉTAIRES COURANTES ET CONSTANTES, 1956 À 1967

Pays	Valeurs monétaires courantes				Valeurs monétaires constantes			
	1956	1965	1966	1967	1956	1965	1966	1967
Canada (dollars canadiens)	100	136.1	140.0	144.3	100	115.8	114.9	114.4
États-Unis	100	125.1	128.8	133.0	100	107.8	107.9	108.4
Grande-Bretagne	100	124.2	—	—	100	96.5	—	—
France	100	145.2	147.4	149.6	100	92.9	91.8	90.7
Italie	100	98.3	99.6	—	100	72.9	72.2	—
Autriche	100	133.7	142.1	146.2	100	101.8	107.2	105.6
Allemagne de l'Ouest	100	122.7	125.7	122.4	100	100.2	99.2	95.2
Belgique	100	147.5	156.0	159.0	100	122.7	124.6	123.4
Finlande	100	152.3	—	—	100	110.7	—	—
Pays-Bas	100	119.8	—	—	100	90.6	—	—
Norvège	100	121.7	123.5	129.1	100	90.8	88.8	89.0
Suisse	100	135.6	141.6	145.7	100	110.7	110.3	109.2
Australie	100	129.4	132.1	—	100	116.8	115.7	—
Japon	100	108.6	111.4	—	100	75.4	75.3	—

Source: *FAO Production Yearbook*, 1968 et éditions antérieures ainsi que le Bureau des statistiques du Marché commun, *Statistiques agricoles*, édition de 1967. Les prix des indices ont été convertis sur la base de 1956 par des moyens mécaniques. La plupart des indices se rapportent aux machines agricoles y compris les tracteurs. Les chiffres pour la Grande-Bretagne se rapportent aux tracteurs exclusivement et sont extraits de l'ouvrage de A. J. Rayner, «Price-Quality Relationships in a Durable Asset: Estimation of a constant Quality Price Index for New Farm Tractors, 1948-1965», *Journal of Agricultural Economics*, Vol. XIX, N° 2, mai 1968, page 241. Les indices en valeurs monétaires constantes ont été obtenus en divisant l'indice en valeurs monétaires courantes par un indice des prix aux consommateurs pour le pays en question.

Jusqu'à une date récente, pour le groupe des machines agricoles, l'indice des prix du BFS sur le nombre des produits et services utilisés par les agriculteurs était un indice des prix de vente conseillés au détail d'un certain nombre de machines agricoles. Deux sociétés seulement avaient fourni les renseignements sur les prix, et ces prix comprenaient quelques frais de transport. Actuellement, on recueille aussi les prix d'un certain nombre de détaillants de machines agricoles. Pour cet indice, on cherche à recueillir les prix réels de transaction mais le Bureau fédéral de la statistique croit que dans nombre de cas ce sont les prix de détail dont il est fait état.

Du fait du vaste intérêt qui s'attache aux indices de prix des machines agricoles, nous recommandons une meilleure connaissance de 1) l'ensemble des faits en obtenant les renseignements pour un plus grand nombre de machines; 2) que les sous-indices pour les tracteurs, les moissonneuses-batteuses et autres groupes importants de machines soient publiés séparément; 3) pour l'indice des prix du détaillant, et du fait des incertitudes quant à la nature des statistiques des prix qui sont obtenues actuellement, il faudrait que le BFS recueille à la fois les données concernant les prix de liste et l'évaluation de l'escompte consentie sur le prix de détail pour une vente sans échange; et 4) que l'indice des prix des pièces que la Commission a commencé à établir soit continué et incorporé dans l'indice des prix du nombre de produits et de produits et de services utilisés par les agriculteurs.

Il a été établi ci-dessus que l'indice actuel des prix de vente des machines agricoles est principalement un indice des prix de transfert entre les diverses succursales de la même société. Il ne reflète nullement les prix du marché. C'est pourquoi, nous recommandons que le BFS établisse et publie en outre, un indice des prix de gros ou des prix au détaillant pour les machines agricoles.

L'agriculteur ignore souvent le prix de vente suggéré pour la machine qu'il envisage d'acheter. De ce fait, le détaillant peut indiquer un prix supérieur au prix affiché comme point de départ de la discussion au grand désavantage de l'agriculteur. Celui-ci devrait pouvoir obtenir des renseignements sur les prix de détail, rien ne s'y oppose. Il existe deux solutions possibles. La première, c'est que la société attache, au départ de l'usine une facture indiquant le prix de vente conseillé pour toutes les machines dont la valeur dépasserait \$500. Cette facture indiquerait le prix de détail de la machine simple et le prix des accessoires pour la machine en question. C'est ce qu'une importante entreprise fait déjà. Aux États-Unis, la loi fédérale exige que les fabricants d'automobiles accompagnent leurs véhicules d'une facture du prix de détail et il est interdit aux détaillants de l'enlever avant la vente.

On pourrait aussi demander aux sociétés de machines agricoles de publier les prix de vente de leurs machines et de mettre gratuitement ces chiffres à la disposition des agriculteurs. Dans d'autres pays, comme la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et l'Australie, les agriculteurs disposent déjà de tous ces renseignements.

Au sujet des pièces de rechange, les récriminations de la part des agriculteurs et les discussions avec les grandes sociétés révèlent que les détaillants vendent souvent au-dessus du prix de vente suggéré. Les sociétés de machines agricoles prétendent que cette pratique est bien difficile à prévenir. Une solution au problème consisterait à permettre à l'agriculteur de consulter la liste des prix du détaillant pour voir si on lui facture bien le prix affiché.

C'est pourquoi, nous recommandons que le gouvernement oblige les sociétés de machines agricoles à joindre les factures à toutes les machines dont le prix de vente dépasse \$500, en y indiquant le prix de détail suggéré par la société pour chaque machine ou qu'il les oblige à publier une liste générale des prix qui fournirait les mêmes renseignements. Nous recommandons en outre que l'agriculteur obtienne le droit de consulter la liste des prix du détaillant chaque fois qu'il estime le prix d'une pièce trop élevé.